



Réponses initiales à la pandémie de COVID-19 : France

Renforcer l'adaptabilité et la résilience dans le contexte du COVID-19

Les premiers éléments indiquent que des ressources préexistantes dans le système éducatif semblent avoir facilité certains domaines de la réponse initiale de la France face à la pandémie. La collaboration locale aurait en effet joué un rôle important, avec des participants du Service civique, et d'autres volontaires locaux. De plus, des approches territoriales telles que les Réseaux d'Éducation Prioritaires (REP) et les Cités Éducatives auraient également facilité l'acheminement d'un soutien et de ressources supplémentaires aux élèves et étudiants défavorisés. Alors que la France s'efforce de trouver un équilibre entre réactivité à court terme et objectifs stratégiques à long terme, les priorités évoluent. Comme ailleurs, un ensemble de ressources soutenant l'enseignement à distance a été mis en place pour les enseignants et les chefs d'établissement, mais ceux-ci pourraient bénéficier de plus d'opportunités et d'espaces de collaboration professionnelle (avec, par exemple, un renforcement des compétences digitales). En outre, l'évaluation des élèves a également été considérablement perturbée. Néanmoins l'annulation des examens et le recours au contrôle continu pourraient renforcer le soutien et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat en cours, à condition que la France engage activement les parties prenantes dans ces changements

Ce coup de projecteur présente de l'information initialement publiée dans les **Perspectives des politiques de l'éducation : France (2020)**, disponible sur : www.oecd.org/education/policy-outlook/profil-par-pays-France-2020.pdf.



La réponse initiale du système éducatif français à la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de COVID-19 comme étant une pandémie mondiale. Les systèmes éducatifs du monde entier ont ressenti la force de la crise, les mesures de confinement ayant entraîné la fermeture généralisée des établissements d'enseignement. Le 12 mars, la [France](#) a annoncé la fermeture de tous les établissements d'enseignement, de l'EAJE au niveau tertiaire, à partir du 16 mars. La réouverture des classes est commencée à partir du 11 mai. À la lumière des travaux des *Perspectives des politiques de l'éducation* en 2020 dans le contexte de cette pandémie, ce dossier offre un aperçu de l'état de préparation et des réponses immédiates du système à travers cinq domaines d'analyse clés :

1. **Garantir un accès continu à des parcours fluides dans le système éducatif** : Pendant les fermetures, le gouvernement a demandé aux établissements de maintenir la continuité pédagogique, en utilisant des supports en ligne. Le [Centre National d'Enseignement à Distance](#) organise des blocs d'apprentissage de 4 semaines pour les 5-18 ans, accessibles gratuitement pour les enseignants, élèves et les familles. [Eduscol](#), le [Réseau Canopé](#) et les sites web des académies respectives disposent également de banques de ressources numériques. Parallèlement, la campagne [Nation Apprenante](#) vise à mobiliser les médias nationaux et régionaux, en particulier France Télévisions et Radio France, pour soutenir l'apprentissage des élèves. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a accompagné la prise en main de ces outils grâce à l'activation de son réseau de référents numériques et à un plan de formation immédiatement opérationnel en réponse à la crise (tutoriels, webinaires,...). [Le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation](#) a également rassemblé des ressources et des informations pour assurer la continuité pédagogique dans les établissements d'enseignement supérieur. Au sujet des évaluations, la France a annulé les [examens](#) nationaux de fin de cycle (baccalauréat, brevet) en utilisant les performances moyennes des élèves aux évaluations ayant eu lieu avant confinement comme note finale. Les établissements d'enseignement supérieur doivent quant à eux procéder à des évaluations en ligne ou reporter les examens ; les concours nationaux et institutionnels ont été reportés et/ou adaptés.
2. **Renforcer l'univers interne de l'élève** : Au mois de février, le ministère de l'Éducation nationale a publié des [directives](#) à l'intention des écoles concernant la continuité pédagogique auprès des élèves en cas de fermeture.
3. **Collecter, diffuser et améliorer l'utilisation de l'information** : Les tests des élèves effectués à distance pendant les fermetures ne seront pas pris en compte dans les notes finales. Les jurys d'examen prendront toutefois en compte la présence des étudiants de manière globale au long de l'année scolaire.
4. **Fournir un soutien et des interventions ciblés aux enfants et aux familles vulnérables** : Le [soutien aux élèves et étudiants défavorisés](#) s'est focalisé sur : 1) la distribution du matériel technologique ; 2) un plus grand nombre de mentors et de tuteurs pour les élèves et étudiants défavorisés par le biais de réseaux locaux de bénévoles ; et 3) un soutien financier supplémentaire sera donné aux élèves dans le besoin pendant les vacances d'été. L'opération « [Vacances apprenantes](#) » doit bénéficier à un million d'enfants. Le plan poursuit à la fois un objectif pédagogique (en luttant contre les retards qui ont pu s'accumuler pendant la période de confinement et les risques de décrochage) et un objectif social (en permettant aux enfants de vivre des moments enrichissants pendant leur été).

Exploiter un soutien et un engagement plus larges au niveau local et central : Les établissements d'enseignement offrent des services de garde d'enfants en urgence aux enfants des travailleurs considérés comme indispensables à la gestion de la crise du COVID-19, y compris pendant les vacances scolaires. Cette action est coordonnée par les écoles et les académies, en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS). En partenariat avec le service postal ([La Poste](#)), les établissements scolaires distribuent des ressources pédagogiques, sur une base hebdomadaire, aux élèves qui n'ont pas accès à des ressources numériques à la maison. La plateforme nationale en ligne, [Je veux aider](#), a été mise en place afin de mettre en relation des bénévoles locaux avec des organisations caritatives qui répondent aux besoins locaux, notamment en matière de garde d'enfants, de tutorat et de mentorat. Environ 25 000 jeunes de 16 à 25 ans participant au [Service Civique](#) ont été redéployés de la même manière.



Figure 1

Indicateurs sélectionnés montrant le niveau de préparation du système face à la crise (OCDE)		France	Moyenne	Min	Max
<i>Niveau de préparation des élèves (selon les déclarations des élèves dans le cadre de l'enquête PISA 2018)</i>					
1	Indice d'auto-efficacité	-0,10	0,01	-0,61	0,36
2	Pourcentage d'élèves d'écoles défavorisées ayant accès à un ordinateur à domicile qu'ils peuvent utiliser pour leurs travaux scolaires	82,1%	81,5%	23,5%	96,5%
<i>Niveau de préparation des enseignants (selon les déclarations des enseignants du premier cycle du secondaire dans le cadre de l'enquête TALIS 2018)</i>					
3	Pourcentage d'enseignants ayant un besoin élevé de développement professionnel de leurs compétences en TIC pour l'enseignement	22,9%	17,7%	5,3%	39,0%
4	Pourcentage d'enseignants d'accord pour dire que la plupart des enseignants de l'école se soutiennent mutuellement dans l'application de nouvelles idées	73,5%	77,9%	64,7%	86,5%

Note : Les informations présentées dans ce dossier couvrent les principales mesures annoncées ou introduites avant le **22 avril 2020**.

Pour plus d'informations, visitez : <http://www.oecd.org/education/policy-outlook/>

Contact :	Diana Toledo Figueroa (Chef de projet): Diana.ToledoFigueroa@oecd.org Christa Rawkins (Analyste des politiques): Christa.Rawkins@oecd.org
------------------	---

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

© OCDE 2020 : RÉPONSES INITIALES À LA PANDÉMIE DE COVID-19 : FRANCE

